

DEMI-PENSION 2021 / 2022

DEMANDE DE CHANGEMENT DE REGIME TRIMESTRE 3

A rapporter au secrétariat d'intendance avant le 23/03/22 (partie du bas)

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous la fiche de demande de changement de régime de demi-pension pour les élèves du collège. Conformément au règlement de demi-pension du Conseil Départemental du Var consultable sur le site du collège (clgcousteau.fr/rubrique Restauration), je vous rappelle les modalités de changement qui vous sont offertes (hors modifications qui seraient imputables au collège) :

- **avant le début de chaque trimestre le changement est admis (compléter la partie basse de la fiche jaune et la rapporter au service intendance avant mercredi 23 mars 2022 à 12 heures).**

- **en cours de trimestre le changement est SOUMIS à L'ACCORD du Chef d'Etablissement** : demander la fiche de changement de régime en cours de trimestre (fiche orange) à l'intendance et y joindre une demande écrite.

Extrait du règlement de demi-pension :

Article 1 al 7 : Pour les élèves, le régime est choisi pour l'année scolaire, après arrêt définitif de l'emploi du temps ; tout changement de régime doit être demandé par écrit, avant la fin du trimestre en cours pour le trimestre suivant (sauf changement exceptionnel de situation apprécié par le Chef d'établissement).

Article 4, b) Remise d'ordre accordée sous conditions :

Elle est accordée à la famille – sous les réserves indiquées ci-après – sur sa demande expresse accompagnée le cas échéant des pièces justificatives nécessaires, dans les cas où l'élève : ...

- *Change de catégorie en cours de période pour raisons de force majeure dûment justifiées (par exemple : régime alimentaire). La décision est prise par le chef d'établissement qui apprécie les motifs invoqués au vu de la demande et des justificatifs*

Partie à détacher et à remettre complétée au secrétariat d'intendance mercredi 23 mars 2022 dernier délai.

Je, soussigné(e) , représentant légal financier de l'élève
classe de souhaite modifier le régime de demi-pension de mon enfant pour le prochain trimestre,
à savoir **à compter du vendredi 1^{er} avril 2022.**

Ancienne situation : actuellement et jusqu'au jeudi 31 mars 2022, mon enfant est inscrit en tant que :

☐ Externe

☐ Demi-pensionnaire ___ jours / semaine

Si votre enfant était externe et qu'il devient demi-pensionnaire, joindre obligatoirement :

☐ la fiche d'inscription à la demi-pension

☐ un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) sur lequel figurent vos NOM et Prénom

Nouvelle situation : à compter du vendredi 1^{er} avril 2022, mon enfant sera inscrit en tant que :

☐ Demi-pensionnaire 1 jour/semaine

☐ Demi-pensionnaire 2 jours/semaine ☐ Externe

☐ Demi-pensionnaire 3 jours/semaine

☐ Demi-pensionnaire 4 jours/semaine

Et il déjeunera les jours suivants :

☐ Lundi

☐ Mardi

☐ Jeudi

☐ Vendredi

La Garde, le

Signature :

Date de réception
intendance :
/ /